



Le Pacte Vert pour l'Europe



CAHIER INFORMATIF

Version Juillet 2024

Le Pacte Vert pour l'Europe



Améliorer le bien être des citoyens en devenant
le premier continent neutre pour le climat.

L'Union européenne



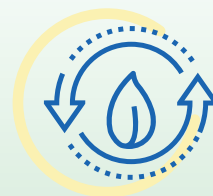
Deviendra neutre pour
le climat d'ici à 2050



Protégera la vie
humaine, les animaux et
les plantes en réduisant
la pollution



Aidera les entreprises à
devenir des acteurs de
premier plan au niveau
mondial dans le domaine
des produits et des
technologies propres



Contribuera à
assurer une
transition juste
et inclusive



Pour atteindre son objectif, l'UE a élaboré
un ambitieux paquet législatif intitulé
«Fit for 55 in 2030» visant
à réduire les émissions nettes de gaz à effet
de serre d'au moins 55% d'ici à 2030 par
rapport aux niveaux de 1990.

CAHIER RÉALISÉ PAR L'ADRET
CENTRE EUROPE DIRECT PYRÉNÉES

AVEC LE SOUTIEN DE



Le Pacte Vert pour l'Europe

CLIMAT

L'UE sera climatiquement neutre en 2050. Elle a adopté une législation sur le climat qui a traduit cet engagement politique en une obligation juridique.

Pour que cet objectif puisse être atteint, tous les secteurs de notre économie doivent agir

2050

ENERGIE

Décarboner le secteur de l'énergie

La production et la consommation d'énergie représentent plus de **75 %** des émissions de gaz à effet de serre de l'UE

MOBILITE

Déployer des moyens de transport privé et public plus propres, plus abordables et plus sains



Les transports représentent **25 %** de nos émissions

Que faisons nous?

Biodiversité

La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 constitue la pierre angulaire de la protection de la nature.



BÂTIMENTS

Rénover les bâtiments afin d'aider les citoyens à faire diminuer leurs factures et leur consommation d'énergie



Les bâtiments représentent **40 %** de notre consommation énergétique



Le Pacte Vert pour l'Europe

Economie Circulaire



Une nouvelle politique industrielle fondée sur l'économie circulaire s'impose si l'on veut atteindre les objectifs de l'UE en matière de climat et d'environnement.



Le textile est la **4ème** principale source d'impact sur l'environnement (après l'alimentation, le logement et les transports).

Source: Commission européenne, mars 2022



L'industrie européenne est à l'origine de plus de **20 %** des émissions de l'UE.



Depuis 1970 l'extraction annuelle mondiale de matières premières a plus que triplé et elle continue à augmenter.



L'extraction et la transformation des ressources sont responsables de plus de **90 %** de la perte de biodiversité et du stress hydrique.

Source: le Panel international pour la gestion durable des ressources,

Un chargeur universel

Fin 2024, le port USB-C sera obligatoire sur tous les smartphones, tablettes et casques d'écoute. A partir du printemps 2026, l'obligation s'étendra aux ordinateurs portables.





Le Pacte Vert pour l'Europe

Economie Circulaire

Les efforts porteront en priorité sur des secteurs à forte intensité de ressources, tels que:

les textiles



la construction



les produits
électroniques



les matières
plastiques



Un nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire contribue à moderniser l'économie de l'UE:



Depuis le 1er mars 2021, la nouvelle étiquette énergie vous accompagne dans votre recherche de produits économes en énergie et encourage les fabricants à développer des technologies de plus en plus efficaces.



Les consommateurs doivent être informés de la durabilité garantie des produits et doivent disposer d'options plus simples et moins coûteuses pour réparer leurs produits.



La demande de batteries devrait plus que décupler d'ici à 2030. Face à cet enjeu, l'UE cible toutes les étapes du cycle de vie des batteries, de la conception au traitement des déchets.

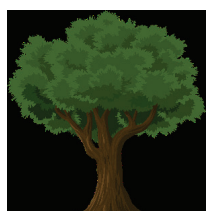


Le Pacte Vert
pour l'Europe

Biodiversité



Les écosystèmes fournissent de la nourriture, de l'eau douce et de l'air pur, ainsi qu'un abri. Ils atténuent les effets des catastrophes naturelles, des parasites et des maladies, et contribuent à réguler le climat.



Faire pousser le bon arbre au bon endroit et pour le bon usage.

Océans

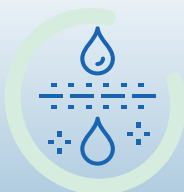
Les océans se dégradent sous l'effet du réchauffement climatique, de pratiques non durables, de la pêche illicite, de la pollution et de la perte d'habitats marins.



L'UE a annoncé des engagements d'un montant de 816,5 millions d'euros pour la protection des océans.



L'économie bleue doit jouer un rôle central dans la lutte contre le changement climatique.



Nous devons utiliser au mieux nos ressources marines, par exemple en encourageant la production et l'utilisation des algues et d'autres nouvelles sources de protéines.



Biodiversité

Forêts



43,5% des terres de l'UE, soit près de 182 millions d'hectares sont constituées de forêts et autres terres boisées.



L'UE **interdit les importations** de nombreux produits s'ils entraînent de la déforestation (café, soja, huile de palme, bois, caoutchouc et papier).



La loi relative à la **restauration de la nature** oblige les Etats membres à restaurer la nature pour couvrir d'au moins 20% les superficies terrestres et maritimes de l'UE d'ici 2030.

Objectif :
planter au
moins
3 milliards
d'arbres
dans
l'UE d'ici
2030



1 sur 3 espèce d'abeilles et
de papillon est en déclin

1 sur 10 est en voie d'extinction



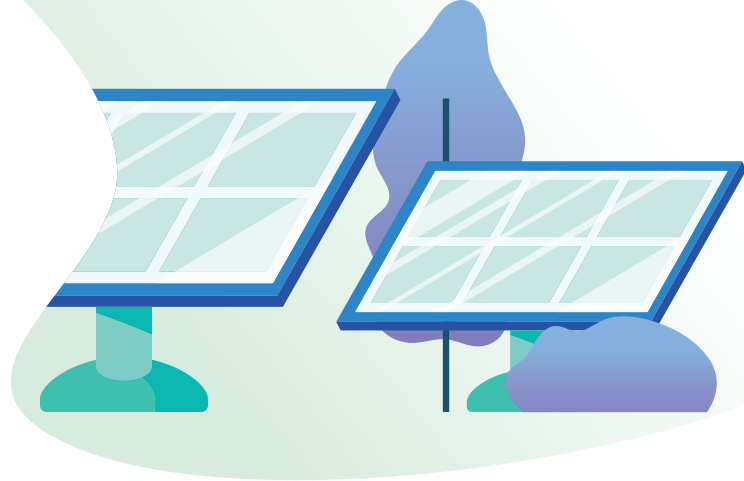
Le Pacte Vert
pour l'Europe

Construction & Rénovation

Accélérer la vague de rénovation

La construction, l'utilisation et la rénovation des bâtiments exigent des quantités considérables d'énergie et de ressources, telles que le sable, le gravier et le ciment.

x2



Les taux de rénovation
actuels des bâtiments
publics et privés devraient
au moins doubler.

Une meilleure performance
énergétique des bâtiments



Les prix des différentes sources
d'énergie devraient encourager
le recours aux bâtiments
économes en énergie



La conception des bâtiments
devrait respecter les principes
de l'économie circulaire



Rendre les bâtiments
plus résilients au
changement climatique



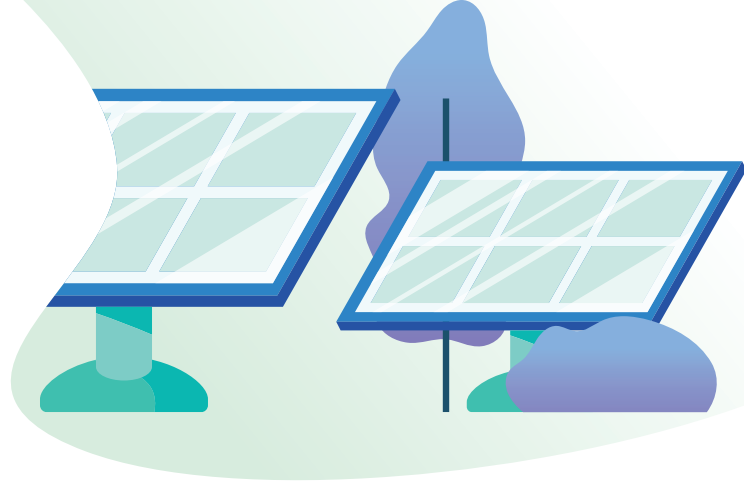
Application stricte des règles
relatives à la performance
énergétique des bâtiments incluant
une numérisation accrue



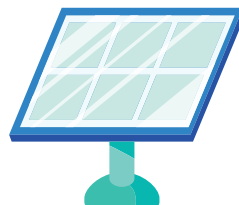


Le Pacte Vert
pour l'Europe

Construction & Rénovation



Les bâtiments représentent **40 %**
de la consommation
énergétique et 36% des
émissions de gaz à effet de
serre directes et indirectes liées à
l'énergie dans l'UE.



35 millions de personnes
sont en situation de précarité
énergétique et ont des difficultés
à chauffer leur maisons.



Pour que les changements à venir
n'accroissent pas les inégalités, la
Commission Européenne prévoit
un **Fonds social pour le climat**
pour **aider les personnes** dans la
rénovation thermique
de leur logement.

Tous les
bâtiments
neufs
seront à
émissions
nulles d'ici
2030
(2050 pour
les
existants)



Le Pacte Vert pour l'Europe

Élimination de la pollution



Afin de protéger les citoyens et les écosystèmes européens, la Commission a adopté le plan d'action «zéro pollution» destiné à **prévenir la pollution de l'air, de l'eau et du sol.**



Une eau propre



Réduire la pollution particulièrement nocive due aux **microplastiques**



Réduire de 50% les déchets et déchets plastiques en mer et de 30% les microplastiques libérés.



Préserver la **biodiversité** dans nos **lacs**, nos **rivières** et nos **zones humides**.



Un air pur



Réviser les **normes en matière de qualité de l'air** conformément aux directives de l'Organisation mondiale de la santé.



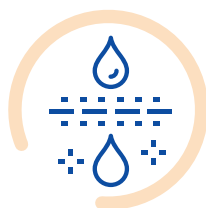
Réduire de plus de 55 % les décès prématurés causés par la pollution atmosphérique.



Le Pacte Vert pour l'Europe

Élimination de la pollution

Substances chimiques



Protéger les citoyens contre les produits chimiques dangereux grâce à une nouvelle stratégie d'innovation chimique pour un environnement exempt de substances toxiques.

Développer des solutions de substitution plus durables.

Classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques pour informer les consommateurs

Prendre
soin de nos
sols, c'est
prendre soin
du vivant.





Le Pacte Vert pour l'Europe

Une énergie propre

La décarbonation du système
énergétique de l'UE est essentielle
pour atteindre nos objectifs en matière de climat.



Principes de base

La production et
la consommation d'énergie
représentent plus de

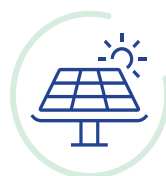
75 % des émissions
de gaz à effet de serre

Source: Commission européenne,
Une planète propre pour tous, novembre 2018

22 % de la
consommation finale
brute d'énergie de
l'UE provenaient de
sources d'énergie
renouvelables en 2020



Source: Toute l'Europe



Donner la priorité à
l'**efficacité énergétique** et
développer un secteur de
l'énergie fondé en grande
partie sur les sources
renouvelables



Un
**approvisionnement
énergétique** de l'UE
sûr et abordable



Un marché de l'énergie de l'UE
pleinement **intégré, interconnecté
et numérisé**



Émissions de gaz à effet de serre





Le Pacte Vert pour l'Europe

De la ferme à la table



L'alimentation européenne doit rester sûre,
nutritive et de qualité élevée.

Elle doit être produite de la manière
la plus respectueuse possible de la nature.

Environ 32,6 millions de
personnes au sein de l'UE ne
peuvent se permettre un repas de
qualité qu'un jour sur deux.

La stratégie « De la ferme à la table » vise à :



garantir que les
Européens bénéficient
d'une alimentation
durable et abordable



protéger
l'environnement



renforcer
l'agriculture
biologique



lutter contre le
changement
climatique



préserver la
biodiversité

Près de **59 millions de tonnes de déchets**
alimentaire (131kg/habitant) sont produits
chaque année dans l'UE.





Le Pacte Vert
pour l'Europe

De la ferme
à la table

réduire de 50 %

l'utilisation des pesticides d'ici 2030



La Stratégie « De la ferme à la table » contribuera à la mise en place d'une économie circulaire – de la production à la consommation :



25 %

d'agriculture biologique d'ici à 2030





Le Pacte Vert pour l'Europe

Mobilité Durable

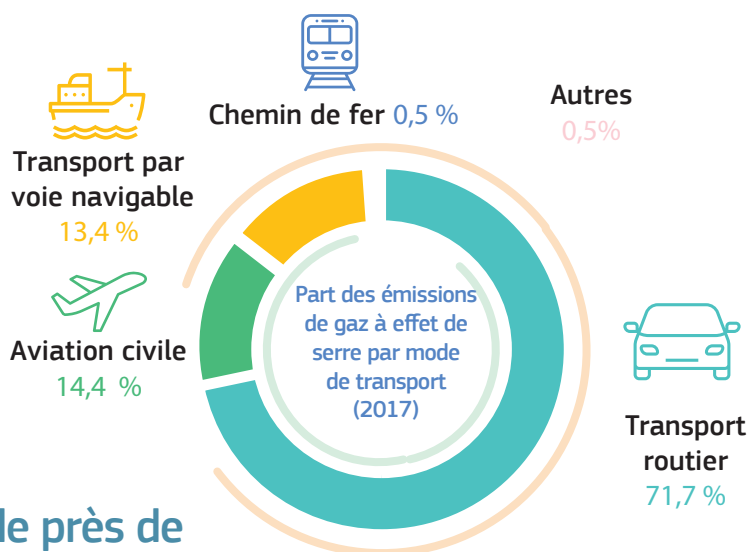


L'Europe doit réduire davantage et plus vite
les émissions dues aux transports.

L'Union
européenne a
validé
l'interdiction de la
vente de
voitures neuves
à moteur
thermique
en 2035.



Réduire de 90 %
les émissions de gaz à effet
de serre dues aux transports
d'ici à 2050



Les transports sont responsables de près de
30% des émissions totales de CO2 de l'UE



D'ici à 2025 près
d'un million de
stations de recharge
et de ravitaillement
publiques seront
nécessaires sur
les routes
européennes.



Mise en oeuvre
d'une stratégie
pour décarboner le
secteur maritime
de 80% d'ici 2050
et moderniser les
ports (alimentation
électrique...)



Le transport
multimodal a besoin
d'une impulsion
vigoureuse pour
déplacer vers le rail le
fret intérieur passant
actuellement par
la route.



Mise en oeuvre
d'une stratégie sur
l'aviation et une
utilisation accrue des
carburants durables
et un renforcement
des alimentations
électriques.

Retrouvez notre exposition

<http://europedirectpyrenees.eu>



Le Pacte Vert pour l'Europe

Améliorer le bien-être des citoyens en devenant le premier continent neutre pour le climat.

L'Union européenne

- Devenir neutre pour le climat d'ici 2050
- Protéger la vie humaine, les animaux et les plantes en réduisant la pollution
- Stimuler les entreprises à devenir des acteurs de premier plan au niveau mondial dans la maîtrise des produits et des technologies propres
- Garantir à assurer une transition juste et équitable, en favorisant le bien-être de tous

CLIMAT

L'UE sera climatiquement neutre en 2050. Elle a adopté une législation sur le climat qui a traduit cet engagement politique en une obligation juridique.

Pour que cet objectif puisse être atteint, tous les secteurs de notre économie doivent agir.

ÉNERGIE

Décarboner le secteur de l'énergie

La production et la consommation d'énergie représentent plus de 75 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE.

MOBILITÉ

Déployer des moyens de transport privés et publics plus propres, plus abordables et plus sûrs

Les transports représentent environ 25 % des émissions.

BÂTIMENTS

Rénover les bâtiments afin d'aider les citoyens à faire diminuer leurs factures et leur consommation d'énergie

Les bâtiments représentent 40 % de notre consommation énergétique.

BIODIVERSITÉ

La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 vise à protéger la pleine intégrité de la planète de la nature

Les écosystèmes représentent 25 % de nos émissions.

Que faisons nous ?

Pour atteindre son objectif, l'UE a élaboré un ambitieux paquet législatif intitulé «Fit for 55 in 2030» visant à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.

CONVENTION RÉALISÉE PAR L'EUROPE DIRECT CENTRE EUROPE DIRECT PYRÉNÉES

AVEC LE SOUTIEN DE

Le Pacte Vert pour l'Europe

Economie circulaire

Une nouvelle politique industrielle fondée sur l'économie circulaire s'impose si l'on veut atteindre les objectifs de l'UE en matière de climat et d'environnement.

- Depuis 2015, l'innovation annuelle mondiale de machines permet de plus que triple et elle continue à croître.
- L'industrie européenne est à l'origine de plus de 20 % des émissions de l'UE.
- L'innovation est la transformation des ressources en responsabilité de plus de 90 % de la perte de matériel et de déchets industriels.
- Le textile est la 4ème principale source d'impact sur l'environnement, après l'alimentation, le logement et les transports.

Un chargeur universel

Fin 2024, le port USB-C sera obligatoire sur tous les smartphones, tablettes et casques d'écoute. À partir du printemps 2026, l'obligation s'étendra aux ordinateurs portables.

Un nouveau plan d'action en faveur de l'économie circulaire contribue à moderniser l'économie de l'UE

Depuis le 1er janvier 2023, la nouvelle législation européenne vise à encourager les entreprises à adopter des pratiques plus durables et à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

La demande de batteries durables plus que doublera d'ici à 2030. Avec à son apogée, l'UE devra traiter les déchets de plus de 100 millions de batteries.

La batterie est un produit clé pour la transition énergétique. La batterie est un produit clé pour la transition énergétique.

Le matériel dont nous produisons et consommons des vêtements n'est absolument pas durable. À titre d'exemple, l'UE jette chaque 5,6 millions de tonnes de textiles chaque année. Cela représente près de 11 kilos par personne.

Du Pacte Vert pour l'Europe

Au Pacte vert pour l'Occitanie

Une nouvelle politique régionale qui porte la volonté d'accélérer, la transition écologique tout en construisant un modèle juste et solidaire.

- Le Pacte Vert de la Région se nourrit en partie du Pacte vert pour l'Europe. Il le complète en intégrant une dimension humaine et sociale.
- Le Pacte Vert pour l'Occitanie est le résultat d'un travail collectif inédit à l'échelle d'une région qui a rassemblé une centaine de citoyens tirés au sort au sein d'une Convention Citoyenne.
- Après une votation citoyenne (20 000 participants), 52 propositions d'actions ont été jugées prioritaires et 45 ont été intégrées parmi les 300 mesures 2020 du Pacte Vert.
- Le Pacte Vert désigne aussi un processus qui conduit à la transformation de l'action régionale vers un modèle écologique et solidaire.

Une vision portée...

Avec un panneau spécial Région Occitanie !

Nous contacter
Centre EUROPE DIRECT Pyrénées
ADRET, Maison des Entreprises, Espace Alfred Sauvy
F-66500 Prades
contact@europedirectpyrenees.eu
+33 (0)4 68 05 38 84

